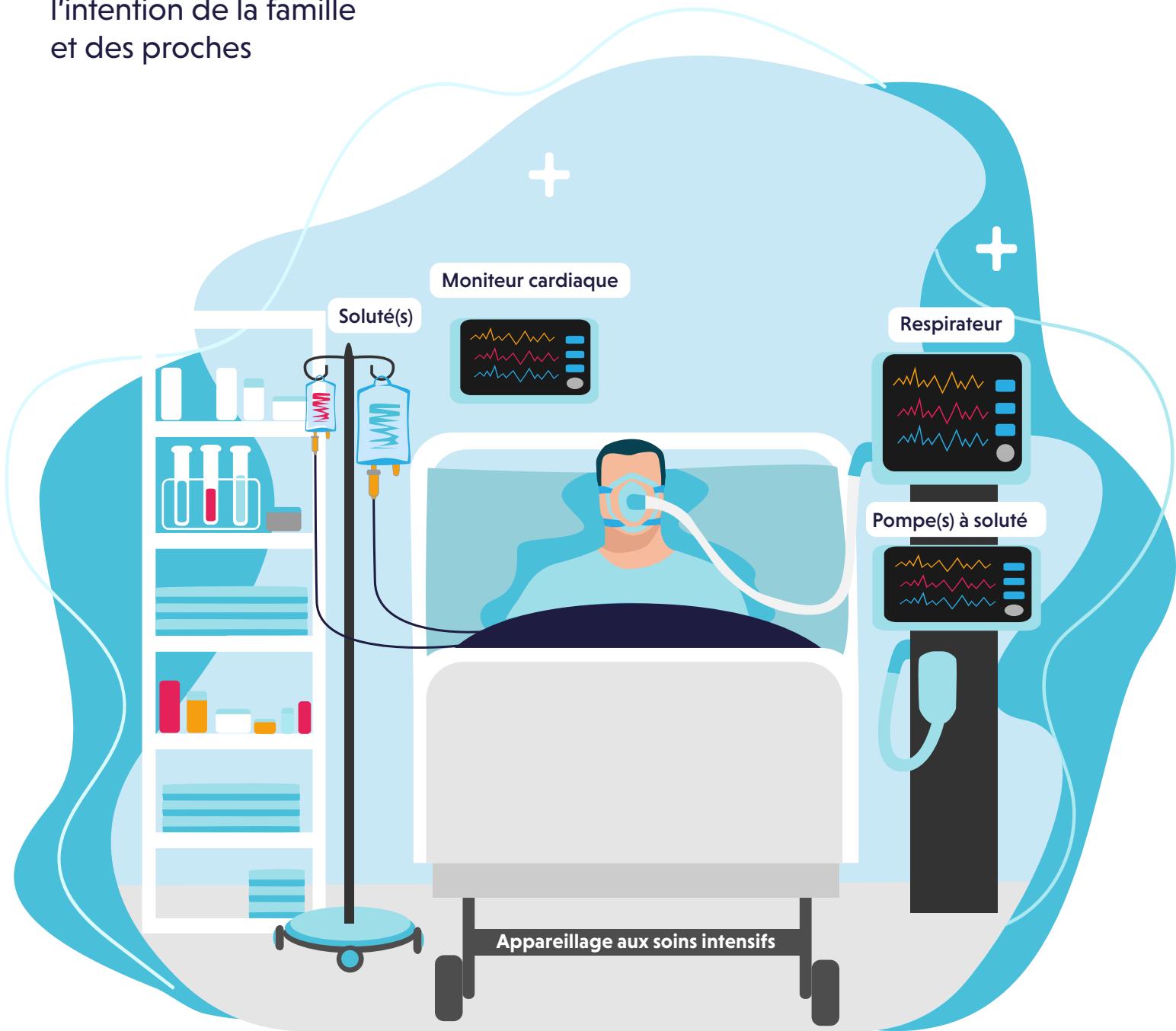


Unité des soins intensifs

Hôtel-Dieu de Sorel

Informations pratiques à l'intention de la famille et des proches



Règles générales des visites

QUAND?

Recommandé entre
8 h et 20 h 30

QUI?

Famille immédiate et/ou
personne significative *

NOMBRE?

2
personnes à la fois

Par mesure de confidentialité et pour le respect et l'intimité de chaque usager, nous pourrions vous demander d'attendre dans le salon des familles pendant que nous effectuons certains tests ou soins. Le salon se trouve à l'entrée des soins intensifs.

* Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas admis aux soins intensifs.

Transmission des informations

Nous savons que vous souhaitez avoir des nouvelles de votre proche. Pour faciliter le travail de l'équipe, nous vous demandons de désigner une seule personne responsable pour communiquer avec les infirmières et transmettre les informations à la famille.



Vous pouvez appeler au :
450 746-6000
poste 6130



Heures à privilégier :
10 h 30 à 14 h 30
17 h 30 à 22 h 30
2 h à 7 h

Notre équipe

Agent(e) administratif(ve)

Préposé(e) aux bénéficiaires et aide de services

Infirmier(ère) / Infirmier(ère) clinicien(ne)

Infirmière praticienne spécialisée

Pharmacien(ne)

Médecin traitant

Médecin consultant

Inhalothérapeute

Physiothérapeute

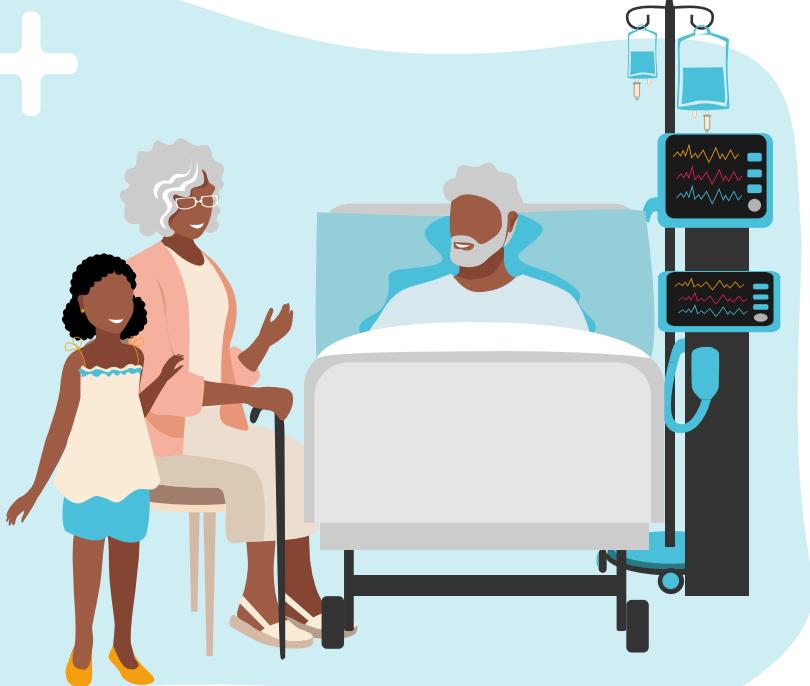
Nutritionniste



Particularités des soins intensifs

Aux soins intensifs, plusieurs appareils entourent l'usager. Cela peut être impressionnant au début. **En aucun cas vous ne devez toucher, arrêter ou modifier la programmation d'un appareil.** Cela pourrait avoir des conséquences graves.

Vous entendrez souvent des alarmes dans l'unité. La plupart servent seulement d'avertissement et ne demandent pas d'action immédiate. Soyez rassurés : si une intervention est nécessaire, le personnel y répondra immédiatement.



Moniteur cardiaque : il permet de surveiller en continu le rythme cardiaque ainsi que la plupart des signes vitaux.

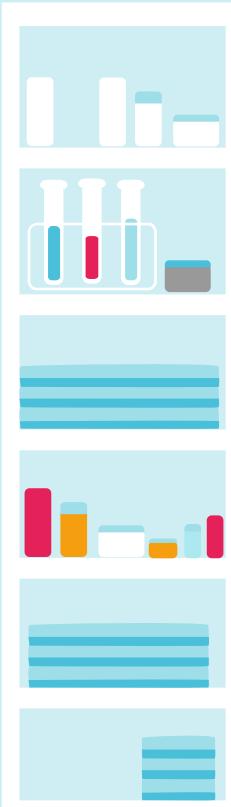
Respirateur : il aide certaines personnes à mieux respirer.

Sédation et analgésie : les sédatifs et/ou analgésiques permettent de diminuer la douleur, réduire l'anxiété ou à faciliter certains traitements.

La médication : chaque usager reçoit la médication adaptée à son état de santé. Il est possible que la médication normalement prise à la maison soit cessée ou encore modifiée, ceci dans l'intérêt et la santé de l'usager.

! Ne donnez AUCUN médicament ou produit à votre proche. Seul le personnel soignant peut donner les médicaments prescrits par le médecin des soins intensifs.

! Au besoin, et avec votre accord, l'équipe peut vérifier s'il y a des médicaments ou des substances dans vos effets personnels ou dans ceux de votre proche.



Mesure de contrôle : il se peut que dans certaines situations, votre proche ait besoin d'une contention physique pour assurer sa sécurité. Le personnel soignant vous en informera si une contention doit être appliquée.

- Le respect, la dignité, l'intégrité et la sécurité de l'usager est au cœur de la prise de décision.
- Le cas échéant, un formulaire de consentement (ou de refus) vous sera présenté pour confirmer la légalité de la contention.

Le délirium : dans la majorité des cas, il s'agit d'un trouble temporaire de l'état mental. La durée peut varier selon la condition de la personne. Il peut se manifester par de la confusion, de l'agitation ou au contraire par de la somnolence. C'est une situation fréquente aux soins intensifs, qui peut toucher jusqu'à 85 % des personnes hospitalisées.

Sachez que plusieurs choses peuvent prévenir le délirium dont la présence des membres de la famille et des proches. Nous vous encourageons à venir visiter régulièrement votre proche. Il est aussi important de respecter ses périodes de repos.

Nous nous assurons de prévenir le délirium par plusieurs autres moyens.

Prévention des infections

Veuillez vous informer auprès des membres de l'équipe si des précautions ou des mesures d'isolement sont en vigueur. Il pourrait vous être exigé de vêtir: masque, visière, jaquette et/ou gants afin de visiter votre proche.



Liste des effets personnels utiles :

- Lunette
- Dentier
- Appareil auditif
- Pantoufles antidérapantes ou souliers de marche

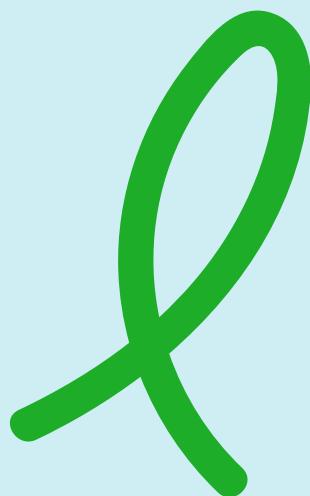
Les chambres étant petites, nous vous demandons de bien vouloir rapporter les effets non nécessaires et tous les objets de valeur (bijoux, argent, carte de crédit, etc) à la maison. L'hôpital n'est pas responsable des pertes.

Le don d'organes et de tissus

L'équipe participe aux meilleures pratiques de soins dans le respect et les volontés de chacun. Cela inclut d'offrir aux familles la possibilité de faire un don d'organes ou de tissus après le décès d'un proche. Le don d'organes est un geste de solidarité humaine, sociale et de générosité. Le don permet à la vie de se poursuivre d'une manière différente... Il permet à la vie de continuer autrement et d'aider d'autres personnes.

Pour plus d'informations :

cissss.me/don-organes



Wi-fi		Réseau : DIVERTISSEMENT
Infirmière		Notez le nom de votre infirmière, celle-ci assure une surveillance étroite. S.V.P. Mandatez une personne pour regrouper les questions pour l'infirmière et transmettre les nouvelles aux membres de la famille.
Présence médicale		Une (1) évaluation médicale quotidienne minimale, puis selon l'état clinique de l'usager.
Alimentation		Veuillez vous informer auprès de votre équipe traitante quant à la diète autorisée. Nombreuses raisons peuvent requérir d'être gardé à jeun (examens, état de santé, etc.).
Congé des soins intensifs		Obtenu lorsque votre condition le permettra. Vous pourrez être transféré vers les étages d'hospitalisation régulières.
Soins d'hygiène		Un (1) soin d'hygiène prévu par jour. Les proches sont bienvenus à s'impliquer (hygiène corporelle et buccale).
Équipe multidisciplinaire		Selon vos besoins, d'autres professionnels de la santé pourraient être impliqués. Des services spirituels peuvent être offerts sur demande (si disponibles).

Ressources

Centre de crise l'Accès :

450 679-8989

Ligne d'aide en cas de crise de suicide 988

Centre d'expertise en maladies chroniques :www.maladieschroniques-cissme.com

450 468-7700

Diabète Canada :www.diabetes.ca

1 800 226-8464

Diabète Québec :www.diabete.qc.ca/fr

1 800 361-3504

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC :www.coeuretavc.ca

1 888 473-4636

Fondation québécoise du cancer :www.fqc.qc.ca

1 800 363-0063

Héma-Québec :www.hema-quebec.qc.ca

1 888 666-4362

Infodeuil.ca :www.infodeuil.ca**Ligne Info-aidant :**www.lappui.org

1 855 852-7784

Québec sans tabac :www.quebecsanstabac.ca

1 866 527-7383

Service de messagerie à l'arrêt du tabac :www.smat.ca**Transplant-Québec :**www.transplantquebec.ca

1 855 373-1414



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est

Québec

Pour contribuer à l'amélioration
des soins et services:

Complétez ce sondage:

cissss.me/sondage

